

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 18 (1867)
Heft: 10

Artikel: Réunion des forestiers suisses à Bex [fin]
Autor: Landolt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES.

RÉDIGÉ PAR

EL. LANDOLT & J. KOPP.

N^o. 10.

1867.

Le JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE paraît tous les mois, en français, chez E. SCHULER éditeur à Bienne. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de Fr. 2. 50. par an, franco dans toute la Suisse. On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

Réunion des forestiers suisses à Bex,

les 11, 12 et 13 août 1867.

(Suite et fin.)

Monsieur A. de Greyerz fait ressortir l'utilité qu'il y aurait à charger le comité permanent de rassembler les matériaux propres à faire juger de l'influence que les forêts exercent sur les dégâts causés par la grêle. Avec l'autorisation de l'auteur, cette proposition est considérée comme une motion formelle et renvoyée à ce titre à l'examen du comité.

La société examine encore quelques échantillons de bois qui lui sont présentés, puis les délibérations sont déclarées closes.

Le dîner fut servi sous l'ombrage de beaux noyers décorés de drapeaux et d'instruments forestiers et situés sur la prairie qui s'étend derrière les bains; le commencement en fut retardé par un incident qui, tout en causant quelque émotion aux amateurs de potage, eut cependant pour effet principal de bien égayer les assistants. Deux novices chargés d'apporter une grande chaudière remplie de soupe aux lentilles, eurent la maladresse de se décharger trop tôt de leur fardeau; le potage tant convoité se répandit sur le sol, et les affamés de la troupe furent réduits à chercher un dédommagement à leur mauvaise fortune en s'amusant de la confusion des

coupables. A force d'activité, le malheur fut bientôt réparé, et chacun fut mis en demeure de satisfaire son appétit.

Après le dîner, qui fut assaisonné par des toasts nombreux, la société alla visiter au-dessous du village la fabrique de papier végétal, qui offre de l'intérêt, mais qui n'est pas encore en pleine activité, puis l'on se dirigea sur la ruine de Duin gracieusement située sur une colline ombragée de chataîgniers et présentant un coup-d'œil étendu sur le lac de Genève et les montagnes environnantes. Là chacun s'établit commodément sur la pelouse pour savourer un vin généreux offert par la commune, et bientôt des chants variés et des toasts gais et sérieux vinrent aussi animer cette belle soirée.

Le matin du 12 août, la société se mit en marche de bonne heure pour visiter les forêts de la commune de Bex, ainsi que les forêts voisines appartenant à l'état. L'itinéraire nous conduisit à travers la jolie vallée de l'Avançon jusqu'aux Plans et à l'alpe fertile qui domine le Pont de Nan.

Les forêts de la commune de Bex sont arpentées, et l'on est actuellement occupé à les taxer et à en régler l'aménagement. Les forêts de l'état, dont un plan réduit embrassant tout le district d'excursion fut remis à chaque assistant, formaient le but principal de la course. Ces forêts sont depuis longtemps taxées et soumises à un aménagement régulier. Monsieur de Cérenville fit connaître aux assistants, avant d'entrer dans la forêt, les conditions de station et d'exploitation ainsi que les prescriptions essentielles du plan d'aménagement. L'itinéraire nous conduisit d'abord, à travers un peuplement d'âge moyen formant un bon couvert et dans lequel on a déjà opéré une éclaircie, dans une futaie exploitable renfermant, au milieu d'épicéas, de sapins et de hêtres très forts et vigoureux, des mélèzes magnifiques, également remarquables par leurs fortes dimensions et leur taille droite et élancée et qui eurent le privilège d'attirer tout spécialement l'attention de la société. De la futaie on passa dans une plantation qui souffre de l'invasion des mauvaises herbes. Après une petite halte sur l'esplanade d'une ancienne charbonnière, où des rafraîchissements attendaient les gosiers desséchés par l'ascension rapide, la société rentra dans la futaie, puis dans les peuplements jeunes et d'âge moyen situés en partie sur d'anciens pâturages; on visita ensuite une pépinière dans laquelle les plants repiqués sont en petite proportion et où les autres forment des fourrés trop épais. Cette pépinière est entourée d'une vaste plantation dans laquelle le mélèze est fortement

représenté, mais soit à cause de la pression des neiges, soit en suite de la circonstance qu'on avait employé des sujets trop élancés, il a fallu lier la plupart des plants à des tuteurs. De là on passa dans les peuplements jardinés dont la régénération, sans être facile, ne présente cependant pas de trop grandes difficultés. La société laissa de côté, vu leur accès difficile, pour une aussi nombreuse compagnie, les peuplements qui se trouvent dans des stations au climat plus rude et qui sont exposées au danger des avalanches.

La société avait eu l'occasion de constater un fait qui souleva une discussion assez animée; on remarque en effet que le recrû fait complètement défaut dans la futaie exploitable dont nous avons parlé, bien que le couvert présente par places des lacunes qui sembleraient devoir assurer aux jeunes brins assez d'air et de lumière pour se développer. Ce fait assez singulier fut attribué soit à l'insuffisance des graines fournies par l'ancien peuplement, soit au manque d'air et de lumière, soit à la profusion des végétaux herbacés qui occupent immédiatement le sol des places éclaircies. Ce que l'on peut affirmer c'est que, dans les conditions de station données, la régénération naturelle doit être possible. On pourrait peut-être favoriser la formation et l'accroissement du jeune recrû en enlevant tous les sujets en voie de dépérissement et le bois surcimé. Dans le cas où la régénération naturelle tarderait encore à s'effectuer, on devrait y remédier d'une manière artificielle, et cela rencontrerait d'autant moins de difficultés que l'exploitation par coupes rases ne présente pas de graves inconvénients, même jusque vers la limite supérieure du mas de forêt, moyennant toutefois qu'on ne donne à ces coupes qu'une très-faible largeur. Il faut encore remarquer que la belle route qui sillonne la vallée facilite beaucoup la vidange des bois que l'on exploite dans ces forêts.

Sur la belle alpe qui domine le pont de Nân, la société fit halte en face de couverts bien garnis, soigneusement rangés sur la pelouse; chacun s'assit sur le gazon pour faire honneur à ce banquet improvisé et pour renouveler connaissance avec le vin généreux d'Yvorne. Avons-nous besoin de dire que ce repas champêtre fut assaisonné par des toasts nombreux et de gaies chansons, et que le plaisir fut encore doublé par l'arrivée de plusieurs dames, qui formèrent bientôt un aimable cercle autour des invités ?

Le repas fut suivi d'une danse rustique, et quand le signal du départ eut été donné, les groupes joyeux s'échelonnèrent dans la vallée pour rentrer à

Bex à la fraîcheur du soir. L'heure fatale de la séparation sonna bientôt, et avant de se quitter, les vieux et les nouveaux amis se serrèrent une dernière fois la main, en se félicitant d'avoir passé tant d'heures utiles et agréables dans ce gracieux village et en se souhaitant pour l'an prochain un heureux revoir à Soleure.

LANDOLT.

Statistique forestière du canton de Berne. *)

D'après les mesurages opérés pour l'établissement de la carte topographique fédérale, le canton de Berne occupe une étendue de 1,893,970 arpents dont il faut déduire comme surface improductive :

les glaciers 80,140 arpents

les lacs 34,250 „

les cours d'eaux, les routes et voies

ferrées, les rochers et éboulis . 274,400 „ 388,790 „

La surface productive se trouve ainsi réduite à . . 1,505,180 arpents

Il y a donc sur la surface totale 79,5 % de surface productive et 20,5 % de surface improductive.

La surface productive se compose de:

315,192 arpents de pâturages alpins soit 16,6 % de la surface totale.

791,538 „ „ terrains agricoles „ 41,8 „ „ „

398,450 „ „ forêts „ 21,1 „ „ „

Il faut remarquer que l'on ne considère comme pâturages alpins que les pâturages situés au-dessus de la région des peuplements formant le couvert.

Sur les 398,450 arpents de forêts 238,056 ont été régulièrement arpentés.

Voici quels sont dans les différentes contrées les rapports de l'aire forestière à la superficie totale et à la population :

	Rapport de la surface boisée à la surface totale.	Part de chaque ménage.
Jura	32 %	6,5 % arpents
Haute-Argovie	29 „	3,4 „
Mittelland	26 „	2,8 „

*) Nous prions nos lecteurs d'excuser l'apparition de cet article après celui qu'il eût dû précéder, n'ayant pas corrigé nous-même les épreuves, nous n'avons aperçu que trop tard l'erreur commise à l'imprimerie. Nous aviserons à mieux prévenir le renouvellement de transpositions semblables. B.